

# Guerre des nerfs au finish chez RTL Belgium

SOCIAL Les syndicats introduisent un recours pour allonger les négociations devant déboucher sur le licenciement de 85 à 88 employés

Les négociations s'enveniment autour du « *plan de transformation* » qui verra le départ de 85 à 88 employés sur les 800 travaillant pour RTL (dont 200 freelances et CDD).

Selon nos informations, les syndicats ont décidé d'introduire un recours pour prolonger de trente jours la phase 2 de la procédure Renault. Procédure qui s'applique aux licenciements collectifs. Durant cette phase, la direction et les représentants du personnel négocient les conditions de départ des personnes concernées par le plan social. Elle a normalement une durée de trente jours maximum. Ce recours, s'il est accepté par Actiris, peut permettre de doubler le temps des négociations. L'initiative des syndicats est la conséquence du choix de Philippe Delusinne, le patron de RTL Belgium, de déclencher unilatéralement la phase 2. Les représentants du personnel

avaient refusé de passer à cette étape estimant que les indemnités de départ proposées étaient insuffisantes. Ils considèrent aussi ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante à certaines de leurs questions, notamment sur les raisons qui ont mené à la mise en place d'un plan social ainsi que

sur la stratégie à long terme pour la société. Du côté de la Direction de RTL Belgium, on s'abstient de tout commentaire officiel. « *Les syndicats avaient fait part de leur intention et c'est maintenant à Actiris de décider ou pas d'accepter leur demande.* »

## « La position des syndicats n'évolue pas »

Pas de commentaire mais un mail interne envoyé aux employés mercredi après-midi que *Le Soir* s'est procuré. Philippe Delusinne y dénonce le fait que le discours des syndicats n'a « *rien évolué en cinq mois* ». Il rappelle que ce plan de transforma-

tion baptisé «*evolve*» fait suite à l'annonce de l'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire. Une annonce effective depuis septembre dernier. « *Depuis novembre 2016, le management a entrepris, avec l'aide de ses proches collaborateurs, d'experts internationaux et le soutien des actionnaires et administrateurs de RTL Belgium, de définir les transformations nécessaires à apporter à la structure de l'entreprise en vue d'en préserver sa nature et son objet tout en lui assurant un avenir pérenne.* »

Selon lui, le plan a bien été revu et corrigé durant les cinq mois de

négociation. Il rappelle que le nombre de licenciements a baissé de 105 à 87. Il s'interroge sur les motivations et la volonté d'avancer des représentants syndicaux et dénonce des propos « *désobligeants, vexatoires et accusateurs tenus à plusieurs reprises à l'égard du management* » publiés dans un communiqué interne.

Philippe Delusinne tient aussi à répliquer à l'accusation des syndicats qui parlent de « *plan anti-vieux* » en remarquant que 75 % des personnes licenciées auront plus de 45 ans. « *Vous omettez de préciser que ce rapport de proportion est dicté par la pyramide des âges observée au sein de RTL Belgium. Avec un personnel dont la moyenne d'âge est de 44 ans, il est inévitable que les licenciements impactent davantage les personnes de 45 ans et plus.* »

Il termine en insistant sur le fait que si les négociations devaient s'enliser, « *la direction ne manquerait pas de prendre ses responsabilités* ». « *Il en va certes du bien-être des personnes qui nous quitteront, qui nous importe autant qu'à vous. Mais il en va aussi de celui des personnes qui continueront d'œuvrer au sein de RTL Belgium et pour qui l'attente devient tout bonnement insupportable.* » ■

M. BMÉ